

**INSTITUTIONS AUX MINISTERE DE LECTEUR ET ACOLYTE
DE JEAN-BAPTISTE PANDZOU
DIMANCHE 23 FEVRIER 2020
EGLISE SAINTE BERNADETTE DE CHAMPIGNY SUR MARNE
HOMÉLIE DE MONSEIGNEUR MICHEL SANTIER**

Lectures liturgiques : Lv 19, 1-2.17-18 ; 1 Co 3, 16-23 ; Mt 5, 38-48

Aujourd'hui votre paroisse Sainte-Bernadette vit un événement joyeux. En son sein, le Seigneur appelle l'un d'entre vous à être ordonné diacre permanent à la cathédrale de Créteil le dimanche 17 mai.

Pourquoi à la cathédrale ? Parce que dans son ministère le diacre est relié à l'évêque et pas seulement au curé de sa paroisse, le diacre n'est pas le diacre d'un doyenné mais le diacre du diocèse.

Il est pourtant enraciné localement dans une paroisse où il est déjà actif et exerce des responsabilités. C'est la raison pour laquelle, en préparation de l'ordination diaconale, il est auparavant institué au ministère de la Parole comme lecteur et au ministère de l'Eucharistie comme acolyte dans sa propre paroisse.

Il n'est pas institué lecteur et acolyte et bientôt ordonné diacre pour lui-même, mais pour vous, il sera parmi vous comme un serviteur. Nous apprécions déjà sa disponibilité.

Il nous rappellera à tous notre vocation commune, la vocation baptismale, que vous vivez comme laïcs, la vocation à la sainteté dont nous pare la parole de Dieu ce dimanche.

Cette invitation est déjà lancée par Dieu au temps de Moïse au peuple de Dieu et reprise dans le livre du Lévitique :

Soyez saints, car moi le Seigneur votre Dieu, je suis saint.

Cet appel est lié à la relation à Dieu. La sainteté n'est pas liée à la perfection et à nous-mêmes, nous sommes tous imparfaits, nous avons tous des limites, des défauts qui font souffrir les autres. La Sainteté a sa source en Dieu qui nous fait l'amitié d'entrer en relation avec lui.

Le Seigneur indique en plus le chemin qui mène à la sainteté, c'est celui de la charité, de l'amour :

Tu aimeras ton prochain comme toi-même, tu ne te vengeras pas, tu ne garderas pas de rancune

et il termine en révélant son nom, le nom qu'il a révélé à Moïse :

Je suis.

Ainsi en aimant notre prochain comme nous-même, en refusant la vengeance, la rancune, nous révélons à nos frères le nom de Dieu, nous l'adorons, nous reconnaissons sa sainteté.

Jésus, dans l'Evangile, nous invite à aller encore plus loin, à dépasser la justice des scribes, sinon nous n'entrerons pas dans le Royaume de Dieu.

Il nous invite à un dépassement de la loi : « vous avez appris qu'il a été dit » c'est-à-dire dans la Torah, la loi de Moïse, « Eh bien ! Moi je vous dis » Jésus donne sa propre interprétation de la Torah, à cause de son lien privilégié avec le Père, de l'autorité qui se manifesterait pleinement après sa mort dans sa résurrection.

Dans la loi il est écrit « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi » eh bien ! Moi je vous dis « aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent »

Ce langage-là est trop fort, à cause de cela l'Évangéliste Jean nous dit que beaucoup de disciples le quittèrent et refusèrent de le suivre, c'est encore vrai aujourd'hui. Dans le monde beaucoup de chrétiens sont persécutés ou empêchés de vivre leur foi.

Dans notre société, nous voyons que sur les réseaux sociaux se déchaînent les accusations, des appels à la violence, des cris de haine, des insertions dans la vie privée. Qui peut arrêter ce cercle de violence sinon le pardon, le pardon à ceux qui nous veulent ou nous font du mal ?

Dimanche dernier, nous avons à la cathédrale une réunion du comité de jumelage entre le diocèse de Créteil et le diocèse de Butare au Rwanda, suite à mes visites dans ce pays, à la retraite prêchée à des prêtres et aux évêques du pays, et suite à un voyage pèlerinage de 29 diocésains accompagnés par un prêtre du Rwanda de ce diocèse de Butare en mission dans notre diocèse comme curé doyen de Villejuif et vicaire épiscopal.

Une des personnes de ce pèlerinage, en présence de Mgr Philippe, archevêque de Butare, et de plusieurs prêtres rwandais, a dit que ce qu'elle retenait de ce pèlerinage, c'était le pardon ; elle a entendu le témoignage d'un homme et d'une femme qui avaient fait des dénonciations mensongères entraînant la prison des personnes qu'ils avaient dénoncées et ils ont cheminé vers un vrai pardon, une vraie réconciliation.

Nous voyons là que le pardon est la pierre de touche de la sainteté, par nous-mêmes c'est impossible, c'est la raison pour laquelle nous faisons appel à Notre Père chaque jour dans la prière, pour qu'il nous donne cette grâce de pardonner à nos frères et sœurs.

L'Église, à travers tous les baptisés, les consacrés, les diacres, les prêtres, l'évêque, est appelée à vivre en son sein et à annoncer l'Évangile de la Miséricorde, du Pardon et de l'Unité, la Réconciliation.

C'est cette mission qui est confiée aujourd'hui à votre frère Jean-Baptiste, être un homme de paix, de communion, de fraternité, car le diacre est serviteur de la fraternité et de la charité au milieu de vous.

Il le fera en proclamant la Parole de Dieu, et quand il sera diacre l'Évangile, comme l'a fait aujourd'hui le diacre François Régnier que vous connaissez bien. Il sera témoin de l'Évangile aussi dans sa famille, sa profession, ses relations de voisinages et dans la mission qui lui sera confiée.

Il devient un ministère de l'Eucharistie en donnant la communion, en la portant aux malades, l'Eucharistie étant le sacrement de l'Amour, de la Charité, il rejoindra l'amour du Christ envers vous ses frères, par son écoute, sa bienveillance, sa bonté, et par sa stature physique avec lui vous vous sentirez en sécurité, ce qui n'est pas rien aujourd'hui. Ce trait d'humour est un encouragement de son évêque dans son parcours vers l'ordination diaconale, et vous l'accompagnerez ainsi que son épouse, ses enfants, par votre prière, votre amitié et fraternité.

+ Mgr Michel Santier
Evêque de Créteil